

COMMISSION PERMANENTE DU 1^{ER} AVRIL 2021

Rapports n° CP 2021-169

**TRAVAUX DANS LES CITÉS MIXTES RÉGIONALES 2ÈME RAPPORT DE L'ANNÉE
2021 BUDGET 2021**

Texte de l'amendement :

Article additionnel :

« L'exécutif régional:

S'engage à mettre par écrit la décision prise de maintenir dans les locaux du lycée Lazare Ponticelli les classes de Seconde du lycée Gabriel Fauré, situé dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, pour la rentrée 2021-2022 si cela était nécessaire.

S'engage, en conséquence, à agir pour faire modifier l'arrêté préfectoral stipulant la désaffectation des locaux de Ponticelli pour la mi-novembre 2021.»

Exposé des motifs :

**MAINTENIR LE LYCÉE « LAZARE PONTICELLI » ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DES LYCÉENS
DE « GABRIEL FAURÉ » JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX DE LEUR ÉTABLISSEMENT**

Une communication régionale, publiée sur le site de la région le 18 février dernier a inquiété la communauté éducative du lycée Gabriel Fauré, établissement actuellement en travaux. Cette communication indiquait qu'un autre usage des locaux du lycée Ponticelli, qui accueille actuellement les lycéens de Fauré, était envisagée dès la rentrée 2021, avec comme explication que « l'achèvement de la phase 2 devrait permettre le retour des lycéens dans leur établissement d'origine à la rentrée 2021, libérant ainsi les espaces de Lazare Ponticelli. »

Pourtant, si le chantier, démarré en septembre 2016 devait initialement bien s'achever le 31 août 2020, il a connu de nombreuses déconvenues. La dernière en date : une partie du bâtiment A de la restructuration et de l'extension de la Cité Mixte Régionale Gabriel FAURÉ, connaît un problème de structure et menace de s'affaisser. Les services régionaux ont émis un ordre de service suspensif en décembre pour arrêter les travaux pour une période d'au moins trois semaines afin d'effectuer une expertise.

Si lors d'une réunion de concertation la semaine dernière, les services de la région ont indiqué la stabilité d'une partie du bâtiment, aucun écrit de confirmation n'a été fourni. D'autre part, des problèmes sur la partie déjà refaite sont avérés comme des infiltrations. Enfin, le calendrier de livraison de la phase 2 des travaux apparaît difficilement tenable pour la rentrée scolaire de septembre 2021. La communauté éducative du lycée Gabriel Fauré a besoin d'un engagement permettant de renouer un lien de confiance qui a été rompu par des annonces diverses, et souvent publiques, sans information préalable de la direction et de la Mairie du 13^{ème} arrondissement, telle que la construction d'une cité des Outremer dans les locaux du lycée Ponticelli. Pour cela, l'engagement de maintenir en septembre 2021, si nécessaire, les classes de Seconde au lycée Lazare Ponticelli doit être mis par écrit. La Région doit donc, en conséquence, faire modifier l'arrêté préfectoral qui stipule la désaffectation des locaux pour mi-novembre 2021.

C'est le minimum nécessaire auprès de la communauté éducative de Gabriel Fauré qui a demandé par un courrier transparence et information sur l'avenir de ce chantier.

Céline MALAISÉ
Présidente de groupe

